

ess
France



FOCUS D'ESS FRANCE

L'ESS, la clé d'une société engagée et inclusive

AVEC LE
SOUTIEN DE



AVEC LE
SOUTIEN DE



AVEC LE
SOUTIEN DE



“

L'ESS, qui incarne l'ambition républicaine de l'égalité et qui regorge de trésors d'engagement qui se traduisent par autant d'initiatives menées par des acteurs passionnés et passionnants, peut constituer un chemin à suivre pour une société pleinement engagée et inclusive.

”

Jérôme SADDIER

Édito

L'ESS fait partie des conditions d'un « futur désirable » qui reposera sur une économie plus orientée vers les besoins humains, qui prendra sa part des enjeux de la transition écologique, qui incarnera un autre rapport au travail, et qui enrichira la démocratie. Ces attentes nous obligent. Individuellement et collectivement. Dans nos comportements, dans nos engagements et dans nos organisations. Les enjeux du pays nous concernent dans l'ESS plus que jamais.

Face à la crise que nous traversons, la conviction de notre utilité n'aura fait que se renforcer, l'ESS permettant de faire vivre la solidarité jusqu'au dernier kilomètre, assurant la réponse aux besoins essentiels de nos concitoyens, et s'appuyant (plus fortement que le reste de l'économie) sur l'emploi pour relancer les activités interrompues par la pandémie.

L'ESS permet d'apporter des réponses multiples, adaptées et innovantes, aux enjeux sociaux et environnementaux. Cette approche pluridimensionnelle doit permettre d'influencer toute l'économie, d'ESSiser le modèle actuel dont chacun peut constater l'insoutenabilité. L'ESS est la norme souhaitable de l'économie de demain, à condition d'agir dès aujourd'hui.

Lors du congrès de l'ESS, ESS France a souhaité mettre un focus sur plusieurs défis auxquels nous sommes confrontés.

Les livrets thématiques qui en ressortent ont pour buts de rendre visibles l'expertise et les possibilités offertes par l'ESS et de permettre de faire émerger des leviers d'actions afin d'irriguer le débat public en période électorale mais également de fournir des objectifs de long terme, communs à toute l'ESS.

L'émancipation n'est pas qu'une affaire individuelle, mais bien un moteur et une résultante de l'action collective. Le « commun républicain », c'est ce qui est devenu plus qu'un régime de gouvernement, c'est une propriété collective symbolique : une définition de la cité offrant à ses membres un droit d'engagement, une autonomie politique fondée sur l'égalité et sur une protection des libertés individuelles, une forme d'indépendance économique pour chacun, une transmission du patrimoine philosophique par l'école publique, un attachement à la diversité et à la richesse de nos territoires...

Ainsi, dynamiques d'engagement et l'inclusion de toutes et tous, sans discrimination aucune, sont deux ressorts indissociables de l'émancipation collective.

L'ESS, qui incarne l'ambition républicaine de l'égalité et qui regorge de trésors d'engagement qui se traduisent par autant d'initiatives menées par des acteurs passionnés et passionnants, peut constituer un chemin à suivre pour une société pleinement engagée et inclusive.

Comment soutenir cette dynamique ? C'est l'interrogation à laquelle nous souhaitons apporter des réponses via les prises de parole de ce livret.



Jérôme SADDIER

Président d'ESS France



ESS France est la voix de référence de l'économie sociale et solidaire. Elle fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que les Chambres Régionales de l'ESS, et toute autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités. **Depuis les territoires, jusqu'à l'échelle européenne et internationale, ESS France souhaite contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire** dans toutes ses dimensions.

ESS France existe depuis une vingtaine d'années et bénéficie depuis la loi du 31 juillet 2014 d'un agrément la reconnaissant comme **structure représentative de l'ESS à l'échelle nationale.**

Des livrets pour s'interroger sur les grands défis auxquels l'ESS doit répondre

En 2020 et 2021, **ESS France a engagé une démarche inédite et ambitieuse visant à fédérer ceux qui font l'ESS autour d'une déclaration d'engagement exprimant les raisons d'agir de l'ESS pour une République sociale et solidaire.** Faisant suite à une tribune publiée par Jérôme Saddier, président d'ESS France, en mai 2020, cette démarche participative a abouti en décembre 2021 **au premier Congrès de l'ESS**, souhaitant répondre à l'ambition affirmée pour l'ESS de penser « plus grand qu'elle-même ». **Les travaux du congrès, appuyés sur la conviction d'une ESS comme pilier du modèle démocratique et social républicain, ont permis d'aborder divers sujets sous un angle nouveau et de penser de nouveaux horizons de son développement** et de ce qu'elle peut apporter pour orienter le progrès dans toutes ses dimensions.

Ces livrets sont la traduction de cette volonté de capitalisation des travaux engagés. Ils donnent la parole aux acteurs clés experts des thématiques identifiées que ce soit à l'échelle territoriale ou encore nationale et même internationale. Ils pourront alimenter utilement les décideurs qui veulent s'en saisir pendant ou après les échéances électorales de 2022. Plus largement ces livrets **souhaitent inspirer toutes celles et ceux qui veulent s'impliquer dans la transformation de ce monde** et faire en sorte que « les jours d'après soient les jours heureux » ainsi que le formulait le texte fondateur de la démarche.

Carte d'identité d'ESS France

ESS FRANCE, TÊTE DE RÉSEAU DE L'ESS

Toutes les structures de l'ESS représentées



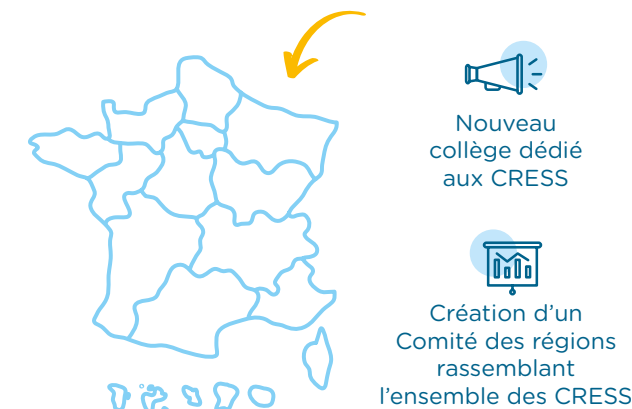
L'ESS, implantée dans l'ensemble des secteurs d'activité



LES 4 COLLÈGES



UNE PLACE PLUS GRANDE AUX TERRITOIRES



UNE ATTENTION À LA DÉMOCRATIE ET AU RENOUVELLEMENT



Engagée pour les ODD

contact@ess-france.org
www.ess-france.org

Présentation de la thématique

L'ESS a pour essence même la volonté de développer l'émancipation de chaque individu en lui permettant de s'emparer de sa citoyenneté économique, sociale et démocratique. Elle porte la conviction que l'engagement individuel et collectif permet l'amélioration des conditions sociales du plus grand nombre. La gouvernance partagée, à travers le principe « Une personne, une voix », au cœur des modèles coopératifs, associatifs, et mutualistes, incarne cette idée. Une émancipation pleine passe inévitablement par l'égalité de toutes et tous c'est-à-dire par l'inclusion de chacune et chacun. Parce que l'utilité sociale est un principe fondamental de l'ESS, elle est vectrice d'espaces où l'inclusion devient une réalité.

BÂTIR UNE SOCIÉTÉ ENGAGÉE AU PROFIT DE TOUTES ET TOUS.

L'ESS s'emploie à mettre à portée de toutes et tous des lieux d'action, de délibération et de décision collectifs et démocratiques comme conditions absolument indispensables de l'émancipation de chacune et chacun. Elle fait le choix du bien-être soutenable et de la dignité humaine en prônant l'inclusion par la reconnaissance et l'acceptation de notre diversité comme source de richesse commune. Inclure c'est aussi donner la chance à chacun de réussir et la liberté de choisir.

Par ses modalités d'actions et ses finalités, l'ESS place ces objectifs au cœur de ses activités. Grâce à leur maillage et leur ancrage territorial, les acteurs de l'ESS ont développé la capacité d'identifier précisément les besoins, de connaître les environnements sociaux dans lesquels ils évoluent et ainsi de proposer des solutions adaptées.

Si le chemin est encore long pour parvenir à éliminer les inégalités structurellement présentes dans la société, les individus s'engagent de manière croissante dans cette perspective, et trouvent une réponse à cette volonté d'engagement dans les organisations de l'ESS.

L'engagement formel ou informel au travers du bénévolat constitue une ressource essentielle pour la structure dans lequel il prend lieu et participe à faire vivre la société et l'espace public. Bien que le nombre de bénévoles soit toujours à un niveau élevé, les ressorts de l'engagement ont changé. Les personnes s'engagent autour de plusieurs causes, à différentes échelles, de façon plus ponctuelle et manifestent le désir d'une plus forte mobilité. Ces mutations viennent questionner les acteurs de la société civile dans leur capacité à renouveler leurs instances dirigeantes. Les structures doivent s'interroger sur la place accordée aux différentes catégories de membres et la manière dont elles s'enrichissent mutuellement.

4 sur 5

4 personnes sur 5 se déclarent prêtes à s'engager dans du bénévolat associatif

87.2

Les entreprises de l'ESS affichent une moyenne de 87,2 sur 100 pour l'index égalité femmes-hommes, soit + 3,1 points par rapport aux entreprises privées lucratives. Les fondations et les mutuelles affichent la meilleure note au sein des organisations de l'ESS.

N°1

En 2020 le handicap était pour la quatrième fois consécutive le premier motif de discrimination et représente 21.2% des saisines du Défenseur des Droits.

LES ENJEUX

✿ *L'expérience d'engagement est un levier d'émancipation, un créateur de lien social et de fraternité. Pourtant, force est de constater que les vertus de la gouvernance démocratique des organisations sont largement méconnues, pas assez valorisées et peu enseignées.*

✿ *Les initiatives citoyennes sont la traduction directe d'une vitalité démocratique qu'il ne faut ni ignorer ni méprendre. Les encourager et les soutenir est nécessaire à la pérennisation de ces dynamiques d'engagement et d'inclusion.*

✿ *Garantir l'accès aux droits de chacune et chacun paraît évident mais reste un enjeu concret et actuel. Bien que le respect de la dignité humaine soit érigé en valeur structurante de notre République, le droit à des conditions de vie décentes n'est dans les faits pas toujours assuré.*

✿ *L'ESS doit questionner ses modes d'engagement afin qu'ils continuent de répondre à la reconfiguration des formes de mobilisations, particulièrement observée chez les jeunes.*

**Fabrice Deschamps**

Vice-président CHORUM
Administrateur VYV coopération
Délégué Harmonie Mutuelle Calvados

**Frédérique Lamarre**

Administratrice déléguée MGEN

Interview croisée

Que veut-on dire quand on parle de société inclusive ?

Fabrice Deschamps : L'anthropologue Charles Gardou, professeur d'université et spécialiste de la société inclusive donne la définition suivante : « Une société inclusive est celle où nul, quels que soient les aléas de la naissance ou du cours de la vie, n'est ni exproprié de la demeure commune ni déshérité de sa part du capital collectif, dont le corpus de droits humains fondamentaux fait inconditionnellement partie. L'adjectif inclusif agit ici comme un exhausteur de sens du mot société. Il n'en change pas la signification mais en augmente l'intensité. » Les acteurs et actrices de l'ESS, dont CHORUM et Harmonie Mutuelle font partie, sont au cœur de cette question primordiale et apportent des réponses quotidiennes et de proximité pour construire « une société inclusive, [...] sans privilèges, exclusivités et exclusions. »

Frédérique Lamarre : Une société inclusive permet à tous les individus d'une collectivité, au sein d'une nation dans son ensemble gérée par l'Etat, d'être intégrés, de ne pas se sentir exclus de quelque manière que ce soit. Cela implique ainsi des mécanismes forts d'attention aux différences, aux situations économiques, sociales humaines de chacun, aux handicaps divers. Pour favoriser l'inclusion de tous, et veiller à ne pas créer

de quelconques exclusions, des mécanismes de compensations, de solidarités, conscients ou non, sont nécessaires pour garantir l'équité. Dans cette logique, des efforts sont consentis par certains visant à garantir des accès similaires pour tous à la santé, la prévention, l'éducation, la mobilité au sens large.

Pourquoi les structures de l'ESS constituent des terrains favorables aux dynamiques d'engagement et d'inclusion ?

F. D. : Celles et ceux qui font l'ESS ont compris depuis longtemps l'importance du faire ensemble. Coopérer et favoriser l'intelligence collective sont les clés pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain autour des enjeux des transformations sociodémographiques, économiques, numériques. L'ESS s'organise et trouve des réponses, au plus près des besoins dans les territoires, en restant fidèle à ce qui fait la spécificité de son modèle : replacer l'individu au cœur du dispositif et créer de l'impact positif à forte valeur ajoutée sociale et environnementale. Elle garde en ligne de mire l'idée de tendre vers « une organisation sociale inclusive

“

Celles et ceux qui font l'ESS ont compris depuis longtemps l'importance du faire ensemble. Coopérer et favoriser l'intelligence collective sont les clés pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Fabrice Deschamps

”

[qui] module son fonctionnement, se flexibilise, pour offrir, au sein de l'ensemble commun, un “chez-soi pour tous”, sans toutefois neutraliser les besoins, désirs ou destins singuliers » telle que définie par M. Gardou.

F.L. : Deux éléments figurent à mon sens dans ces questions, la question de l'inclusion, tout d'abord, puis celle de l'engagement ensuite. Les acteurs de l'ESS se sont construits sur des logiques d'inclusion. Les mutuelles, dès l'origine, ont développé des

modèle d'entreprendre qui allie la responsabilité économique, la plus-value sociale, l'engagement militant et le fonctionnement démocratique. Le secteur mutualiste contribue à un modèle d'entrepreneuriat qui donne aux différentes parties prenantes la possibilité de s'exprimer, de participer, de co-construire et d'agir. Par exemple, nos instances de gouvernance, composées de délégué.es et d'administrateur.ices élu.es parmi les adhérent.es, garantissent des décisions et actions en accord avec les attentes de nos adhérent.es.

“

L'engagement en mutualité est un devoir pour faire perdurer nos actions de solidarité pour nos adhérents actuels et futurs. Nous sommes les héritiers d'une tradition solidaire de 150 ans dont nous avons le devoir de transmettre aux générations futures.

Frédérique Lamarre

”

accès à des soins pour tous, une protection, des actions de prévention qui n'existaient pas. Les individus en s'organisant entre eux ont mutualisé leurs ressources pour protéger chaque membre de la communauté. Ces actions de solidarité sont par nature inclusives, mais limitées aux adhérents de l'organisation. L'ESS s'est construite sur cette logique. La question de l'engagement, ensuite, est liée au statut des organisations de l'ESS qui sont des sociétés de personnes fondées sur l'engagement de chacun pour un projet collectif. La proximité dans les territoires, les processus démocratiques nourrissent l'engagement des adhérents et sont garants de l'inclusion de chacun.

En quoi les particularismes du modèle mutualiste favorisent-ils les dynamiques d'engagement ?

F. D. : Les mutuelles incarnent de longue date le modèle et les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire. Elles démontrent la performance d'un

Faut-il réfléchir à une évolution des modes d'engagements dans l'ESS pour favoriser cet engouement ?

F. L. : Je ne prendrai pas la question ainsi. L'ESS, comme l'Etat de droit dans son ensemble, implique droits et devoirs. L'engagement ne devrait pas être une option, un simple engouement, ce n'est pas un hobby que de mener des actions de développement et de solidarité au sein des mutuelles. L'engagement en mutualité est ainsi, à nos yeux un devoir pour permettre de faire perdurer nos actions de solidarité pour nos adhérents actuels et nos futurs adhérents. Nous sommes les héritiers d'une tradition solidaire de 150 ans dont nous avons le devoir de transmettre aux générations futures. Nous ne sommes que les usufructiers d'organisations à transmettre. Ceci est très développement durable...

Chaque adhérent peut contribuer au mouvement mutualiste, par son adhésion mais aussi par sa contribution à la promotion du modèle.

L'adoption du statut d'entreprise à mission pour Harmonie Mutuelle fait-elle évoluer ces modes d'engagement ?

F. D. : Ce statut vient enrichir ces engagements mesurables et inscrits dans la durée. L'adoption d'une raison d'être et du statut d'entreprise mutualiste à mission permet de relier les engagements d'Harmonie Mutuelle à la thématique de la santé globale et aux déterminants de santé (sociaux, comportementaux, environnementaux...).

“

Pour l'employeur, il est d'autant plus indispensable de répondre à ces attentes que l'inclusion est source de diversité, donc de performance.

Fabrice Deschamps

”

Que signifie l'engouement de la société pour les enjeux d'inclusion ? Cet engouement crée-t-il un enjeu de marque employeur pour l'ESS ?

F. D. : Peut-on réellement parler d'engouement ? N'est-ce pas plutôt une quête de sens, une nouvelle « soif » de collectif ? Pour l'employeur, il est d'autant plus indispensable de répondre à ces attentes que l'inclusion est source de diversité, donc de performance. Harmonie Mutuelle développe déjà de nombreux engagements concrets en matière RH, comme par exemple le programme Talents au Féminin ou encore le recrutement de 60 services civiques, sans oublier son ambition de devenir la première mutuelle handi-accueillante.

Comment donner davantage de visibilité aux actions menées en faveur de l'inclusion et que faire pour favoriser l'essaimage de ces actions ?

F. D. : Sur des champs aussi variés que la gouvernance démocratique, l'ancrage territorial,

la relation avec les adhérent.es et les associations, l'égalité et l'inclusion, la préservation de l'environnement, Harmonie Mutuelle s'engage à démontrer chaque année l'alignement de ses valeurs et de ses pratiques au bénéfice du développement social et du mieux-vivre dans notre société. Il s'agit de faire et faire savoir : l'implication territoriale permet d'agir concrètement dans les territoires, de valoriser les actions et d'être en capacité de partager des réussites avec les autres territoires. Favoriser l'essaimage par la valeur de l'exemple nous semble être une orientation pertinente.

F.L. : Je ne sais pas si essayer l'inclusion est la bonne approche. Pour fonctionner pleinement, l'inclusion doit être à tous les niveaux de la société. Les mutuelles ne peuvent pas jouer le rôle d'acteurs inclusifs si les autres ne

sont pas soumis aux mêmes règles. Il ne peut pas y avoir d'archipels de l'inclusion d'une part et des no man's land offrant aux acteurs lucratifs la possibilité d'exclure les citoyens les moins attractifs ou les plus risqués de l'autre. L'inclusion doit ainsi être imposée par l'Etat favorisant l'articulation entre tous les acteurs au bénéfice de chacun des citoyens. Sans cela, les acteurs qui agissent au nom de l'inclusion seront commercialement détruits par les autres.

Quelles politiques publiques sont-elles nécessaires pour valoriser et soutenir ces dynamiques d'engagement ?

F.L. : L'inclusion nécessite ainsi une réflexion globale menée par l'Etat sur le rôle et la place de tous les acteurs dans les actions d'inclusion. Mais cela ne pourra se faire qu'à la condition d'avoir dessiné les règles globales d'inclusion dans la société dans son ensemble.

**Regards
d'experts**

Jean-Louis Laville

PROFESSEUR AU CNAM, TITULAIRE DE LA CHAIRE « ÉCONOMIE SOLIDAIRE »



Jean-Louis Laville

BIOGRAPHIE

Jean-Louis Laville, après avoir été directeur d'un laboratoire du CNRS est professeur titulaire de la chaire d'économie solidaire au Conservatoire national des arts et métiers. Il est associé à diverses universités étrangères en Europe, en Afrique, en Amérique du Sud et du Nord et en Asie.

Parmi ses publications :

- L'économie sociale et solidaire. Pratiques, théories, débats, Le Seuil, 2016
- Du social business à l'économie solidaire. Critique de l'innovation sociale, (recherche internationale coordonnée par M. Juan et J. Subirats), Erès, 2020
- Quel monde associatif demain ? Mouvements citoyens et démocratie, recherche participative avec des responsables associatifs et des chercheurs, coordonnée avec P. Coler, M-C. Henry, G. Rouby), Erès, 2021

Deux scénarios contrastés pour l'ESS

L'économie sociale et solidaire (ESS) commence à être reconnue, non sans ambiguïtés.

Pour résumer :

Le premier scénario est celui de la continuité de l'économie sociale.

Dans celui-ci, c'est l'obtention de statuts juridiques particuliers (coopératives, mutuelles puis associations) qui est considérée comme fondatrice. Indéniablement l'économie sociale témoigne de l'existence depuis la seconde moitié du XIXe siècle d'entreprises dans lesquelles le pouvoir est indépendant du capital détenu et dans lesquelles un patrimoine collectif durable est constitué.

Ces spécificités importantes ont toutefois une contrepartie : le rabattement sur l'organisation et l'entreprise. Ce rabattement est encore accentué par la montée de la notion d'entreprise sociale et par la pression du nouveau management public formatant l'évaluation des activités exercées par l'importation de critères venus de l'entreprise privée (efficacité, efficacité, impact, ...), y compris dans les services associatifs.

En outre, le caractère central de l'entreprise coopérative pose un problème inédit quand 80% des emplois de l'ESS se trouvent dans les associations. Quant au changement d'échelle, périodiquement réaffirmé comme objectif et pensé à travers le prisme de la croissance du volume des activités, il se heurte à la difficulté rencontrée par l'ESS pour ne pas se cantonner à ses « niches » ou secteurs traditionnels. L'économie solidaire, quant à elle, voit son importance limitée dans une telle stratégie. La dynamique de l'ESS n'est perçue qu'à travers la diffusion de ses modèles d'entreprise.

Au contraire, le second scénario se centre sur le renouvellement de l'économie sociale qui peut être favorisé par l'économie solidaire.

D'abord l'égalité juridique entre les membres, leur donnant droit d'élire des représentants aux postes de décision, peut être complétée par la mobilisation de formes plus délibératives d'expression collective reposant sur l'implication des personnes dans la résolution des problèmes qui les concernent.

“ L'expérimentalisme peut accroître l'engagement des acteurs dans le fonctionnement interne. ”

Il s'agit moins de gouvernance que de possibilités offertes pour s'engager dans le quotidien. Cet expérimentalisme peut accroître l'engagement des acteurs dans le fonctionnement interne.

Son caractère démocratique devient donc un défi à relever par des pratiques inventives plus qu'un acquis garanti par les statuts.

Ensuite, cette mobilisation de la participation interne est à prolonger par la structuration de coalitions afin de peser en faveur de changements dans le cadre institutionnel, ce qui suppose de nouvelles alliances par exemple entre acteurs et chercheurs et avec des élus locaux.

Alors les héritages de l'économie sociale et les émergences de l'économie solidaire sont susceptibles de se conforter mutuellement dans une ESS de transformation.

Carte blanche

Pendant des années les pouvoirs publics ont été sous l'influence de l'argumentaire des grandes entreprises privées prétendant qu'elles pouvaient, dans des secteurs comme la santé, le médico-social ou le social, apporter un professionnalisme gestionnaire qui allait permettre aux collectivités locales d'économiser des coûts et de créer des emplois. Cette rhétorique n'est aujourd'hui plus légitime. Pour la première fois depuis longtemps responsables politiques et médias reconnaissent les potentialités d'une offre territorialisée de services composée de services publics et associatifs. L'ESS peut se saisir de cette opportunité pour faire valoir ses spécificités, à condition toutefois qu'elle cesse de s'égarer dans le mimétisme avec l'économie dominante et dans la banalisation de ses fonctionnements. À condition également qu'elle s'exprime plus fortement dans le débat public qui s'ouvre.

Anne Huet

RESPONSABLE RÉGIONALE DES ACTIONS ASSOCIATIVES - NOUVELLE-AQUITAINE
APF FRANCE HANDICAP

La place des usagers et adhérents au sein des entités APF France handicap

L'association est structurée autour de la place donnée aux adhérents et usagers. Les administrateurs sont des adhérents, élus par les adhérents. Deux commissions sont consacrées à la place des usagers / adhérents dans la vie de l'association : la commission Vie du Mouvement et la Commission Défense et promotion des Droits et Libertés.

L'association comprend également des instances variées : Commissions nationales (« politique de la jeunesse » / « politique de la famille ») ; Des Groupes d'initiatives nationaux : GIN SEP (Sclérose en Plaques), GIN DEC (Difficultés d'Elocution et de Communication) / et locaux ; Des réseaux thématiques, pour renforcer les principales revendications d'APF France handicap (ex : « Accessibilité & Conception universelle » ou « Éducation, Scolarité, Enseignements professionnel et supérieur »).

Les Conseils de la Vie Sociale (CVS), créés par la loi du 02/01/2002, sont l'incarnation concrète de ce droit à la participation. L'association dispose également d'un Conseil national des usagers (CNU) composé de présidents de CVS des établissements et services médico-sociaux (ESMS) d'APF France handicap, qui donne la parole des personnes concernées. Son objectif est double : impulser un management par la qualité et **promouvoir une participation des personnes** qui dépasse le seul cadre des conseils de la vie sociale, **pour tendre vers une représentativité réelle des usagers** des ESMS au sein des instances de représentations politiques.

Un exemple de démocratie participative pour 2022 : le Débat citoyen « Protection sociale et solidarité, quel modèle social pour demain ».

Il s'inscrit dans la volonté de l'association d'interpeller les candidats à l'élection au-delà des problématiques liées au handicap.

C'est l'expérimentation d'une **nouvelle forme de démocratie, basée sur la délibération** : croiser les regards entre des personnes en situation de handicap, impliquées personnellement ou professionnellement, et des citoyens plus éloignés de ces problématiques, mais concernés par ce sujet de société. L'association a travaillé étroitement avec Missions Publiques (agence qui a organisé la Convention citoyenne pour le climat).

Le plaidoyer à APF France handicap, c'est quoi ?

Le plaidoyer est une des missions et un des moyens d'actions de l'association. Forte de ses valeurs humanistes, militantes et sociales, APF France handicap est engagée au quotidien dans la défense et la promotion des droits des PSH et de leurs proches. **Deux piliers** la guident : **l'approche inclusive et celle par les droits**. Concrètement, le plaidoyer est une démarche consistant à influencer les lieux de pouvoir et de décision, à l'aide de leviers et de modes d'action multiples (expertise, lobbying, média & communication, mobilisation du public), en vue d'obtenir des changements durables de politiques ou de pratiques ; et une série de documents décrivant une thématique / situation pour la faire comprendre au plus grand nombre, notamment aux décideurs, posant les revendications qui y sont associées.

Le plaidoyer est élaboré par le CA et porté grâce à l'action collective du CA, des différentes directions et de l'ensemble de ses acteurs. Le plaidoyer peut aussi être mené en inter associatif, au sein de collectifs ou d'instances externes.



Anne Huet

BIOGRAPHIE

Au sein d'APF France handicap, Anne HUET est responsable régionale des actions associatives en région Nouvelle-Aquitaine. Elle contribue au déploiement des politiques nationales et au développement du projet associatif « Pouvoir d'agir, Pouvoir choisir », en associant les acteurs concernés et en coordonnant les projets. Administratrice au sein de la CRESS, elle accompagne plus particulièrement les délégations départementales de l'association, à la construction d'une société inclusive et solidaire.

Carte blanche

Du 14 au 17 février s'est tenu le Colloque du comité Parentalité des PSH autour du thème : « Comment assurer l'effectivité du droit à la vie intime, affective, sexuelle et à la parentalité ? » Le droit à la vie intime, affective et sexuelle et à la parentalité est un droit fondamental et universel, qui se heurte à la réalité vécue par nombre de personnes en situation de handicap : parcours administratif complexe, manque d'informations, manque de formation des professionnels, absence de prise en considération des besoins et des compétences des personnes. Les personnes se sont exprimées en tant que citoyen.ne.s, avant de mettre en avant leur situation de handicap.

“

Forte de ses valeurs humanistes, militantes et sociales, APF France handicap est engagée au quotidien dans la défense et la promotion des droits des PSH et de leurs proches. Deux piliers la guident : l'approche inclusive et celle par les droits.

”

Luc de Gardelle

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES D'INSERTION

PRÉSIDENT DU GROUPE ALTAÏR



Luc de Gardelle

BIOGRAPHIE

Luc de Gardelle commence sa carrière comme éducateur spécialisé à Paris. Il rejoint ensuite Strasbourg où il y poursuit sa carrière et devient en parallèle président d'un chantier d'insertion de la région. Fort de cette expérience, il préside le groupe Altaïr qui regroupe, entre autres, l'entreprise d'insertion Presta'Terre, fondée en 2006, et l'entreprise adaptée PRODEA, fondée en 2008. Le groupe poursuit son développement pour accueillir aujourd'hui plus de trois cinquante salariés sur cinq départements. En 2017, Luc de Gardelle est élu Président de La fédération des entreprises d'insertion, il est réélu dans ses fonctions pour un second mandat en 2021.

Une économie inclusive et engagée, révélée par les crises

L'économie sociale et solidaire a, depuis plus de 40 ans, dans son ADN **la notion d'inclusion et d'engagement**. Si ces deux termes revêtent des réalités diverses dans nos structures, ils sont bien **au cœur de notre philosophie**.

Alors que ces deux mots ont été mis au-devant de la scène depuis plusieurs mois, et notamment dans un contexte de crises diverses, il est temps pour nous de faire entendre notre expertise sur ce sujet.

Car les crises, terribles par bien des aspects, sont pour nous une formidable preuve de notre résilience, de notre engagement et de notre capacité à inclure les plus fragiles d'entre nous. **La crise Covid a révélé la formidable agilité** (tant à la mode !) **et l'efficacité de l'ESS pour aider et à accompagner les plus fragiles** : réseau de distribution alimentaire mis en place dans l'urgence, réparation et distribution d'ordinateurs aux élèves qui en avaient le plus besoin, maintien de l'accompagnement socio-professionnel auprès des salariés les plus isolés, confection de masques.

Deux ans après, et malgré des périodes difficiles, **la résilience de l'économie sociale et solidaire est confirmée**. Grâce à leur stabilité, la croissance de nos structures repart et nous savons qu'une fois de plus, nous pourrions mettre ce dynamisme au service des plus fragiles. Les entreprises d'insertion, grâce à un soutien important de l'Etat, ont ainsi déjà créé (en 2020 et 2021) plus de 6 500 emplois.

La sortie de cette crise, tout juste aperçue au bout du tunnel, nous replongeons dans une autre : la **guerre en Ukraine**. Cette dernière a une nouvelle fois confirmé de nombreux dysfonctionnements de nos économies mais a aussi été **révélatrice d'un formidable élan de solidarité** en faveur des Ukrainiens et Ukrainiennes.

Faire de la crise ukrainienne un exemple pour l'accueil de tous les migrants

La France, comme d'autre pays européens, a choisi de s'organiser dans l'urgence pour **accueillir le plus dignement possible les Ukrainiennes et Ukrainiens**. Des dispositifs exceptionnels, et notamment celui de la protection temporaire, ont été mis en place pour faciliter l'installation, pérenne ou non, de ces femmes et de ces hommes.

La fédération des entreprises d'insertion contribue à cet élan de solidarité en proposant 10 000 emplois aux Ukrainiennes et Ukrainiens.

“

Les crises, [...] sont pour nous une formidable preuve de notre résilience, de notre engagement et de notre capacité à inclure les plus fragiles d'entre nous.

”

Mais les entreprises d'insertion souhaitent aller plus loin sur la question du droit au travail des personnes migrantes et réfugiées et faire de cette nouvelle crise une avancée.

Ainsi la fédération des entreprises d'insertion propose, dans le cadre de l'élection présidentielle, une mesure pour **que toute personne migrante ou réfugiée volontaire puisse**, dès les premières semaines de son séjour en France, **travailler dans une entreprise sociale inclusive sans attendre la fin de l'instruction de son dossier de demande d'asile**.

Partant du constat que la France peine aujourd'hui à accueillir dignement les migrants, la fédération souhaite **faire de chaque séjour une chance pour chaque individu et pour la France**.

Cette mesure donnera du sens au séjour pour que le temps de transition ou d'attente de régularisation, devienne un temps utile pour chaque individu, pour acquérir des compétences, subvenir dignement à ses besoins ainsi que pour la société en contribuant à produire des richesses.

Un beau nouveau défi, à porter collectivement au niveau de l'ESS ?

Pour montrer une fois de plus que **l'engagement et l'inclusion ne sont pas des vains mots pour nous !**

Carte blanche

La commande publique française est-elle engagée et solidaire ?

Aujourd'hui, pas suffisamment. C'est pourquoi il est temps pour la France de passer la seconde sur la question de la commande publique inclusive. Pour cela, plusieurs actions doivent être menées de manière urgente. Notamment, l'application des mesures votées dans le cadre de la loi Climat et résilience (dont les décrets d'application doivent intervenir dès 2023, et non 2026) et la levée des restrictions relatives à l'application des mesures sociales.

Avec pourquoi pas un objectif fort : 10 milliards d'euros de commande publique consacrée à l'inclusion ?



Paroles d'acteurs

Gribouilli

100
PROFESSIONNELLES

41
BÉNÉVOLES ET SALARIÉES

300
ATELIERS ET BONNES PRATIQUES

500
PARTENAIRES



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Gribouilli est la première association de gardes d'enfant d'Ile-de-France avec pour objectif de rompre l'isolement des professionnelles et familles, valoriser et professionnaliser leur métier, sécuriser l'emploi.

Depuis 2017, Gribouilli anime une communauté apprenante : un espace pour monter en compétences et en confiance à travers des ateliers d'échanges de bonnes pratiques et du suivi socio-professionnel permettant le départ en formation ou à l'accès à l'emploi. Les ateliers sont animés par les Ambassadrices, des bénéficiaires formées et autant que possible salariées, afin de valoriser leur expertise terrain, créer des « role models », rendre concret l'apprentissage.

Gribouilli permet également de surmonter leur invisibilité et établir un dialogue, notamment avec les décideurs publics. En 2021, Gribouilli a ainsi coorganisé le premier Colloque National de la Petite Enfance avec Edumiam et #Leplusimportant réunissant plus de 400 participants, un ministre, deux sénatrices et un Prix Nobel entre autres, autour de propositions pour "Investir dans les professionnels et développer le potentiel de tous les enfants".

Dans son Labouilli, les bénéficiaires et partenaires font émerger des projets innovants (accompagnement de l'autisme avec l'association Ikigai et la CAF de Paris, lutte contre la précarité avec le Plan Pauvreté et France Relance, etc).

Enfin pour répondre aux besoins des familles sans solution de garde, Gribouilli et dix Ambassadrices ont créé la coopérative GED Sans Frontières avec une organisation en équipe, des emplois garantis et une flexibilité des services.

Et si ... la gouvernance partagée devenait la norme dans la sphère de l'intérêt général ?

Depuis le début de la crise sanitaire et plus récemment, les débats sur l'accompagnement des personnes âgées, nous (re)découvrons que les professionnels du lien bien qu'en nombre ne sont que trop peu entendus. Leur essentialité et leur dévouement dépassant largement le cadre contractuel ne suffisent pas à leur donner voix au chapitre. Pourtant leur regard unique est incontournable pour éclairer les décisions sociopolitiques et les modèles économiques. Faut-il donc des Ordres professionnels pour enfin discuter de la qualité d'accompagnement des enfants, des personnes handicapées ou dépendantes ?

“

Euvrer pour que chaque personne retrouve sa dignité implique de reconnaître sa contribution et l'interdépendance qui nous lie durablement.

Dans le cas des travailleuses du care, on continue à parler de personnes non qualifiées ou de métiers sans compétences malgré les responsabilités et les aptitudes exigeantes, comme si accompagner un enfant était un travail naturel pour ces femmes seniors souvent immigrées et précaires.

Il est évident que le manque de valorisation de leur utilité sociale (santé, éducation, vivre ensemble...) entretient la dynamique de précarisation et à présent d'ubérisation.

Dans le Collectif Femmes et Travail nous notons que ce paradigme dessert également la reconnaissance du travail des femmes au-dessus du plafond de verre, encore minoritaires et fortement dépendantes de services de petite enfance peu structurés, malgré des mesures accessibles pour une société plus inclusive.



MAÏMONATOU MAR
Cofondatrice de Gribouilli

”

makesense

15 000

CITOYENS SE SONT
ENGAGÉS
GRÂCE UN PROGRAMME
DE SENSIBILISATION
MAKESENSE EN FRANCE

74%

DES CITOYENS
ACCOMPAGNÉS
PÉRENNISENT LEURS
ENGAGEMENTS

6 300

PORTEURS DE PROJET
ACCOMPAGNÉS CHAQUE
ANNÉE.

85%

DES PROJETS
ACCOMPAGNÉS
DÉCLARENT QUE
MAKESENSE A ÉTÉ DÉCISIF
POUR METTRE EN PLACE
UNE GOUVERNANCE
PARTAGÉE.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

makesense est une association internationale, propulsée par 150 collaborateurs dont 80 en France. Notre mission ? Redonner le pouvoir d'agir.

L'engagement citoyen d'abord - toutes les personnes qui ont envie d'agir peuvent venir chez makesense, pour s'inspirer et découvrir comment agir concrètement sur la cause qui les touche. Le collectif est au coeur de makesense : les participants à nos programmes sont réunis en groupe et échangent avec des personnes qui partagent les mêmes envies.

Le soutien aux projets ESS ensuite - nous accompagnons ces porteurs de projets à toutes les étapes : avoir une idée, tester son projet, faire grandir son équipe et se développer. Pour cela, nous avons plusieurs programmes d'accompagnement collectif et individuel, une plateforme avec des contenus, des formations et des mises en relation avec des experts, et un fonds d'investissement pour financer les projets les plus prometteurs.

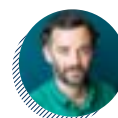
Enfin, nous accompagnons des entreprises (SAP, Décathlon, SNCF, Engie, Carrefour...) mais aussi des ONGs (Emmaüs, La Croix Rouge, PFF, ...) ou des acteurs publics (Mairie de Paris, Ministères du travail et de l'intérieur, AFD, ...) à s'équiper pour devenir plus respectueuses des hommes, des femmes et de l'environnement, soit en interne (en formant leurs collaborateurs, en les accompagnant pour monter des projets en interne) ou en externe.

“

En 5 ans, l'association makesense est passée, en France, de 30 à 80 collaborateurs. Ce sont des milliers de citoyens, de porteurs de projets, d'agents publics et de collaborateurs qui ont trouvé ou retrouvé le pouvoir d'agir grâce à nos accompagnements.

Grâce à ceux et à leurs actions sociales et environnementales, ce sont des dizaines de milliers de vies humaines et animales qui ont été soutenues.

Comment démultiplier cela dans les 5 années à venir ? Notre souhait est de voir grandir chez nos partenaires publics, l'envie et les moyens pour soutenir l'engagement des citoyens et le développement d'initiatives à intérêt général. Aussi, nous appelons à un renforcement du rôle de l'État dans la collaboration avec les acteurs de l'engagement citoyen et de l'entrepreneuriat social.



**BASILE
MICHARDIÈRE**
Directeur de
l'incubateur
makesense

”



Et si ... toutes les familles de l'intérêt général faisaient front commun ?

Alors que les indicateurs sociaux et climatiques s'affolent, nous, acteurs de l'intérêt général, présentons-nous des réponses suffisamment convergentes entre ESS, IAE, entrepreneuriat social, éducation populaire ? Sommes-nous aujourd'hui à la hauteur face à la voix puissante du modèle néo-libérale ?

En tant qu'organisation pionnière de l'entrepreneuriat social en France, notre souhait chez makesense est que la République de l'ESS soit cet espace où les familles de l'intérêt général se rassemblent, s'accordent sur des objectifs et, disons-le, désignent un ennemi commun.

Présentation des leviers identifiés

Leviers identifiés

1/ Sensibiliser à l'ESS dès l'école comme lieu d'engagement et de coopération

Afin de faire découvrir l'engagement dès le plus jeune âge, l'ESS doit être intégrée de manière systématique dans les programmes scolaires et les stages scolaires pourraient être effectués dans les structures de l'ESS. Des classes découvertes et des parcours d'éducation civique doivent être dédiés à l'apprentissage de la coopération et l'exercice d'une gouvernance démocratique.

Les dispositifs comme Mon ESS à l'Ecole porté par l'ESPER doivent être systématiquement mis en avant.

2/ Développer les passerelles entre vie professionnelle et engagement pour la solidarité

La formation et l'information sur le mécénat de compétence et le bénévolat permettraient de développer ces modes d'engagement générateurs de valeur et d'épanouissement personnels et collectifs. Il s'agit là de reconnaître et protéger un « droit à l'engagement » en articulation avec le travail.

3/ Valoriser l'engagement permanent

Construire une logique de « parcours d'engagement » permettrait de favoriser un engagement de toutes et tous et ce, tout au long de la vie. Cela répond à une nécessité sociale individuelle (l'engagement permet entre autres de développer de nombreuses compétences) et collective.

4/ Questionner les nouveaux modes d'engagement

Nombreuses organisations de l'ESS sont confrontées à un fort turn-over lié à l'évolution structurelle des modes d'engagement. Elle pose un défi de taille à l'ESS et à la société civile en général, pour ancrer les individus dans le projet collectif long terme de chaque structure et pour assurer le renouvellement des gouvernances. La transversalité entre les familles de l'ESS peut aussi permettre aux citoyens de découvrir les différentes modalités d'engagement.

5/ Former les acteurs de l'ESS aux enjeux de l'égalité femmes hommes

Les structures de l'ESS doivent mettre en place auprès de leurs instances de gouvernances, des équipes salariées et bénévoles des formations régulières traitant de l'égalité entre les femmes et les hommes.

6/ Mettre l'éducation et la sensibilisation à l'égalité femmes-hommes au cœur des actions de l'ESS

Mettre l'éducation et la sensibilisation à l'égalité femmes hommes au cœur des actions de l'ESS.

Les espaces, dispositifs et actions d'éducation et sensibilisation portés par l'ESS se doivent d'inclure des éléments entre l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce processus s'accompagne également d'une communication sans stéréotype de sexe et de la production d'un bilan genré des actions mises en place.

7/ Systématiser les critères qualitatifs et genrés dans l'évaluation de l'égalité femmes-hommes

Dans certains secteurs, les conventions collectives et grilles de classification encadrent fortement les salaires et laissent peu de place aux inégalités salariales. Les indicateurs concernent la mixité des métiers et les conditions d'emploi et de travail dans l'ESS. Il conviendrait en effet d'aller au-delà en s'attachant aux données qualitatives et en introduisant systématiquement des indicateurs genrés susceptibles de relater plus fidèlement les disparités.

8/ Opter pour une approche par les droits de la politique du handicap

En accord avec les recommandations du Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU, la politique française du handicap doit se penser dans une approche par les droits fondamentaux, plutôt que par une approche seulement médicale des besoins.

9/ Lutter contre les discriminations à l'emploi dans l'ESS des personnes en situation de handicap

Sensibiliser, informer et former les salariés et les employeurs de l'ESS à la thématique du handicap sont des actions permettant de favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

10/ Mettre en cohérence la majorité civile à une majorité sociale via l'ouverture du RSA aux moins de 25 ans

Alors qu'un jeune sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté, et qu'un quart des personnes vivant dans la rue ont entre 18 et 29 ans, il est nécessaire de repenser l'accès aux minima sociaux pour cette tranche de la population. Un tel dispositif devra être complété par des dispositifs d'accompagnement quel que soit l'âge.

11/ Appliquer un réel droit à l'emploi via la garantie des moyens et la pérennisation des Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)

L'activation des dépenses passives du chômage de longue durée est une solution structurelle face à un chômage qui ne cesse de s'alourdir. Ces dispositifs d'insertion par et pour l'emploi aspirent à mettre en pratique le principe constitutionnel rappelé dans le préambule de 1946 du "droit d'obtenir un emploi".

12/ Agir pour un progrès technologique social et inclusif

Le progrès technologique doit se faire dans une logique d'amélioration de la vie de toutes et tous, c'est-à-dire d'innovation sociale sans pour autant sacrifier l'inclusion de certains. Si la digitalisation des services aux particuliers est nécessaire par soucis d'efficacité et de facilité, les structures de l'ESS doivent garantir un accès minimum à un contact humain et prévoir des parcours d'accompagnement au numérique.

Retrouvez bientôt les autres “FOCUS D'ESS FRANCE”



CRÉDIT PHOTOS

© p13 Etty Fidele • p24 Mael Baland • p34 Ryan Magsino

CONCEPTION GRAPHIQUE

C L E O
studio

The logo for ESS France, featuring the text 'ess' in a bold, blue, lowercase sans-serif font, with 'France' in a smaller, blue, uppercase sans-serif font below it. The text is centered within a white circle. The background of the entire page consists of a pattern of thick, wavy, diagonal stripes in shades of pink and light yellow.

ess
France



www.ess-france.org



contact@ess-france.org



[@ESS_France](https://twitter.com/ESS_France)

Lors du congrès de l'ESS, ESS France a souhaité mettre un focus sur plusieurs défis auxquels nous sommes confrontés. Ces travaux, appuyés sur la conviction d'une ESS comme pilier du modèle démocratique et social Républicain, ont permis de penser de nouveaux horizons de son développement et de ce qu'elle peut apporter pour orienter le progrès dans toutes ses dimensions.

Les livrets thématiques sont la traduction de cette volonté de capitalisation des travaux engagés. Ils rendent visible l'expertise et les possibilités offertes par l'ESS et permettent de faire émerger des leviers d'actions afin d'irriguer le débat public en période électorale mais également de fournir des objectifs de long terme, communs à toute l'ESS.